

L'autonomie de l'université – quelle légitimité aujourd'hui?

Stanislav Štech

Université Charles de Prague

La notion même de l'autonomie de l'université apparaît tellement convaincante et allant de soi que l'on ressent la difficulté à la justifier dans le monde extérieur à l'université. Néanmoins, les textes abondent sur ce thème tentant de défendre cette valeur traditionnelle du monde universitaire. Je ne vais pas ajouter à ces plaidoyers et vais essayer de présenter les débats récents qui se déroulent dans le pays qui a vécu une expérience totalitaire en faisant le point.

D'ailleurs, selon certains auteurs comme Boulton et Lucas de la LERU – Ligue européenne des universités de recherche – l'assaut néo-libéral contre les universités, l'économisation et technologisation de leurs missions renvoient à la période d'après la guerre froide "avec sa révision de la signification des universités accompagnée par une bonne dose des nationalismes. Les universités, surtout celles de recherche, ont connu (avant, durant la guerre froide – S.Š.) un essor considérable, car les deux parties (belligérantes – S.Š.) tenaient à manifester leur supériorité technologique et celle de leurs valeurs menant à la société plus heureuse et créative ... " (Boulton, Lucas, 2008, s. 6). Après la chute du communisme les universités restent pour un court laps de temps dans l'indifférence des gouvernements et des détenteurs du pouvoir économique. Mais la mondialisation produit un nouveau besoin de la supériorité technologique ... "La différence étant que la mondialisation a produit l'angoisse quant à la performance/compétitivité des économies nationales et que le bonheur et la qualité de la vie sont désormais compris par les gouvernements comme sous-produit de la réussite économique" (op.cit., s.7).

L'attitude générale dans un pays post-communiste après les années du dirigisme étatique et ouvertement idéologique peut-être caractérisée comme retour réactif. En effet, depuis 1989 l'évolution des universités et de l'idée même de l'université peut se résumer en trois étapes:

1. celle de 1989 à 1991 avec la restitution des idéaux des Lumières liés au modèle de l'université humboldtienne ; son objectif consiste à **dés-idéologiser l'université** et le monde académique tout en soulignant **l'autonomie identifiée à la liberté académique** (ces valeurs de l'idée de l'université – liberté d'enseigner et celle de la recherche – ne sont pas mises en doute par les gouvernements, bien au contraire);
2. celle de 1991 à 1998 profitant de cette "indifférence des gouvernements et des gouverneurs" selon Boulton et Lucas pour lutter pour la **dés-étatisation de l'université** mettant en relief l'idée de la corporation d'intérêt (et de droit) public où **l'autonomie s'identifie aux mécanismes auto-gestionnaires** de la vie interne de l'université, il s'agit de l'autonomie institutionnelle;
3. celle qui dure depuis 1999 et qui est marquée par une adaptation progressive aux besoins de la société réduits aux besoins du marché du travail et des entrepreneurs. Cette étape tourne autour de l'idée de la **modernisation des universités** en vue "de leurs responsabilités accrues vis-à-vis des contribuables et des besoins de l'innovation contribuant à la croissance de la croissance (en termes du PNB)". **L'autonomie** est conçue comme **maximum de liberté dans le choix et dans l'exécution des commandes** (sont valorisées nouvelles filières proches de la vie – "régionalisées" et pas disciplinaires selon les termes de B. Bernstein ; on met l'accent sur la formation continue selon les vœux du monde de travail ; c'est la gestion des thèmes et du

financement de la recherche par les instances extérieures à l'université qui prévaut, etc.).

Caractérisons brièvement l'acception de l'autonomie dans les étapes respectives et la manière dont on la légitime.

1. L'autonomie comme ensemble des libertés académiques – peut-on sauver l'idéal des Lumières tout en le mettant en cause ?

La question première (et primordiale) n'a jamais été explicitement posée en 1990 et depuis. C'est la question: *dans quel type de société nous voulons vivre ? Et quel rôle l'université y devrait jouer ?* Tellement il était clair que tout ce que nous voulons, c'est la liberté et la fin de toute idéologie unique. Cette remise en place de l'autonomie comme liberté académique était conçue comme un retour pur et simple aux valeurs de l'université traditionnelle. Bref, on s'est déclaré comme *héritiers de l'institution* conçue comme universelle, éternelle, et nécessaire à la société. La première Loi sur l'enseignement supérieur de 1990 est élaborée par les universitaires eux-mêmes. Les idées-clés en sont : les universités sont auto-gérées, sont garanties la *liberté de recherche et de la publication de ses résultats, la liberté d'enseigner, le droit de vote des organes académiques représentatifs (autogestionnaires), le droit à la pluralité des opinions philosophiques et le droit de les diffuser*. Ce ne sont pas les universités, mais les facultés qui acquièrent le statut de la personne juridique financée par l'État. L'autonomie des éléments constituant l'université exprime (en contraste avec les décennies précédant 1990) l'enthousiasme et la volonté de faire "descendre" le principe de la liberté académique plus près des acteurs.

Cette euphorie nous a amené à ignorer deux changements déjà en cours. Comme les rappelle Z. Bauman: 1) l'université s'appuie sur l'idée de l'éternité de sa mission et sur celle du progrès, mais la modernité a sapé la croyance en éternité et le postmodernisme l'idée du progrès; ainsi, le cadre social et spirituel fondamental du fonctionnement de l'université est mis en doute, et 2) l'université se dissout dans la mer vague du "tertiaire" et paradoxalement perd la légitimité de son identité qui dure depuis des siècles (Bauman 2001). L'augmentation du nombre d'institutions de formation spécialisée au sein du supérieur/tertiaire et qui n'ont absolument pas l'intention de s'inscrire dans la filiation spirituelle de l'idée de l'université (universaliste et transcendante) met l'université autonome, c.à.d. libre au sens mentionné, dans la **difficulté d'auto-légitimation**.

En effet, ce retour vers l'idéal des Lumières, de l'émancipation de l'individu par la voie de la connaissance, de la sortie de l'ignorance et de la mise en valeur de la volonté individuelle se déroule au moment même où advient dans le monde dit "libre" la promotion de ce que ce même Bauman appelle "the agentic state" ... Les individus agissant deviennent avant tout les agents de la volonté de quelqu'un d'autre au lieu d'être libre de choisir la forme de la vie la plus appropriée à leurs projets de vie. Le modèle technocratique de régulation sonne à la porte du secteur éducatif déshumanisant les institutions et les finalités de l'éducation.

La mise en doute effective des libertés académiques, d'abord dans le domaine de la recherche avec des appels d'offre ayant progressivement remplacé le financement institutionnel solide de la recherche, contraste de plus en plus avec le discours humboldtien en vogue dans la première moitié des années 1990. Malgré la marge de liberté intérieure à l'université, la dépendance bureaucratique de l'État subsiste : tous les biens immobiliers sont la propriété de l'État, le budget est approuvé et financé par l'État (très peu nombreux sont ses chapitres créés

par les revenus de l'université elle-même, il est impossible de transférer l'argent de l'année à l'année suivante etc.), le nombre des postes n'est pas directement dépendant de l'État, mais les grades (professeur) et les domaines disciplinaires le sont par le biais des commissions gouvernementales, etc.

2. L'autonomie comme l'indépendance limitée par rapport à l'État

Dès 1994 le gouvernement de droite, pour la première fois au pouvoir, prépare une nouvelle Loi sur l'enseignement supérieur tout en argumentant qu'il faut "chercher et trouver un bon équilibre entre l'autonomie des universités et l'ingérence nécessaire de l'État". Mais, il ne réussit pas (il démissionne) et c'est le projet de loi parlementaire qui passe: la personne juridique est désormais attribuée à la seule université, les facultés sont affaiblies par rapport à elle, l'État transfère la propriété immobilière aux universités et le financement – le dernier instrument de l'État pour influencer les universités – relève des formules régulièrement négociées entre l'État et la représentation des universités (Conseil des établissements de l'enseignement supérieur). La **dés-étatisation** est accomplie qui met en relief l'approche de l'autonomie en tant que **autonomie institutionnelle vis-à-vis de l'État**. Néanmoins, beaucoup de problèmes ne sont pas réglés qui contribuent à l'impression que les universités, leur gestion et résultats ne sont pas en phase avec le modèle managérial du NPM (New Public Management) déjà dans l'air.

Parmi ceux-ci il faut nommer la précarisation des recettes des universités. Le *numerus clausus* qui existe dans l'université tchèque pour deux raisons, celle de la sélectivité de certaines filières ou universités entières se conjuguant avec le manque des capacités et l'infrastructure insuffisante, contribue à des quotas variables d'étudiants couverts financièrement par l'État. Dès la moitié des années 1990, l'État ne couvre pas les frais de scolarité à tous les candidats reçus laissant entre 5 et 10% des nouveaux inscrits aux dépens des universités. Il faut ajouter à ce jeu de nerfs entre les universités et le gouvernement (le quota des candidats couverts par l'État étant annoncé au moment où les jurys des concours ont fini leur travail ne connaissant pas le nombre de places financées par l'État) d'autres entraves à l'autonomie institutionnelle. L'impossibilité de planification pluriannuelle autonome est accentuée par deux limitations: l'université ne peut toujours pas créer des fonds permettant de gérer certains problèmes au-delà de l'année fiscale, et elle est totalement dépendante dans sa politique d'investissement de la bureaucratie des ministères.

C'est la raison pour laquelle dix ans après l'adoption de la Loi de 1998, la dés-étatisation est perçue comme partielle. En même temps, les représentants des universités considèrent que la finalité de l'université et son "utilité" pour la société est un fait accompli et largement partagé dans la société (n'était-ce pas clairement l'acquis principal de la "révolution" de 1989 ?). C'est la raison pour laquelle ils se plaignent au moment où l'État, représenté par les ministères et le Parlement, prend l'autonomie institutionnelle au sérieux. Et ne partage pas automatiquement leur vision de la finalité de l'université tout en la prenant pour une institution comme une autre : celle qui se trouve "à côté" de l'État et qui doit justifier ses revendications et son utilité "immédiate" pour la société. Ainsi, les années 2000-2002 voient le groupe de la conférence des recteurs (directeurs) des universités tchèques régulièrement négocier avec le gouvernement social-démocrate non seulement le budget des années à venir, mais aussi le rôle et la finalité des universités pour la société. Ces années témoignent d'une certaine prise de conscience du gouvernement – l'État doit être capable de dire quel est l'intérêt public dans le domaine de l'enseignement supérieur et dans celui de la recherche et de sa "culture". Mais, il s'agit d'un vent éphémère qui n'a même pas permis à la communauté académique de

comprendre l'effet littéralement paradoxal de l'autonomie institutionnelle poussée à l'extrême. Je pense à l'indifférence de l'État eu égard des universités et de la portée perspective, culturelle et intergénérationnelle de leurs activités et à la soumission d'autant plus facile des universités à la logique marchande (les stratégies de survie obligent). La lutte pour l'autonomie produisant une situation de l'hétéronomie imposée.

3. L'autonomie comme "nécessité reconnue" de l'efficacité

C'est à partir de 2006 que l'offensive néo-libérale, maintes fois décrite maintenant et étayée par des documents internationaux, commence avec des méthodes bien connues: le novlang, le cynisme et l'urgence.

Les documents, notamment ceux de l'OCDE tel que Country Note /Tertiary Review de 2006, permettent d'adopter le discours alarmiste du retard impardonnable de nos universités par rapport aux établissements excellents à l'étranger. Sans analyser de près le contexte culturel et historique du pays, sans re-situer l'éthos et le rôle de nos universités, émerge la "nécessité" de leur réforme totale. Ce qui frappe, c'est le *jeu de langage* qui façonne les mentalités: réforme, modernisation, responsabilité, efficacité, flexibilité etc. Il est quasiment impossible de renoncer à ce vocabulaire du NPM, car le faux consensus positif ne permet pas de justifier ce renoncement. Par le biais de la "polarisation" rhétorique typique pour la propagande idéologique brutale, ceux qui critiquent ou déconstruisent ce vocabulaire sont étiquetés comme ennemis du progrès freinant l'effort nécessaire perçu comme une nécessité naturelle pour corriger l'évolution du monde universitaire.

Ceci est nécessairement accompagné du *cynisme*, car le faux consensus des mots permet de refuser le débat démocratique sur l'état des lieux et sur les enjeux des changements du système universitaire. De surcroît, les "modernisateurs" argumentent que la nouvelle logique comptable demande plus de responsabilité des universitaires, celle-ci étant réduite au contrôle extérieur venant de la classe politique et entrepreneuriale (proposés comme membres dominants des Conseils d'Administration des universités). Ceux-ci re-connaissent le mieux le profil du "produit" demandé et savent gérer les choses vite ...

Le troisième trait caractérisant la situation après 2006, c'est *l'urgence*. Konrad Liessmann rappelle que les réformateurs néolibéraux comprennent le mot "réforme" à l'envers (par rapport à sa signification liée à l'époque de la Renaissance) : ce n'est pas la recherche des origines, le ressourcement, mais "la fuite à l'avant", l'activité qui ressemble, selon lui, au coup d'État où tout se passe à la "vitesse d'un hold-up" (2006). Entre 2006 et 2009, les délais donnés aux recteurs des universités tchèques pour amender les documents fondamentaux et des projets de loi sur l'enseignement tertiaire se situaient entre 3 et 10 jours, en cas des délais de plusieurs semaines ou même de mois ils couvraient la période des vacances d'été ...

Pour ce qu'il y est de l'objet de l'offensive, elle prend pour cible trois piliers de l'autonomie : le contenu de l'enseignement et de la recherche, la politique des cadres et le financement. Le projet de la nouvelle Loi (retiré en avril 2009) propose l'adoucissement des critères de la Commission d'accréditation des programmes (flexibilité oblige) laissant aux universités (à leurs Conseils d'Administration aussi) le droit d'enseigner ce qu'elles veulent en minimisant la garantie de l'État. Ce même texte propose de laisser à chaque établissement du supérieur la liberté de définir les critères pour obtenir les grades de MDC et du HDR (professorat) tout en rappelant qu'il faut "ouvrir la voie" aux excellents praticiens du monde de l'entreprise pour que ceux-ci obtiennent le poste de professeur à l'université. Et finalement, la réduction du financement public en 2008 et 2009 est argumentée par l'incitation à l'innovation, aux contrats

public-privé, à l'introduction des droits de scolarité (frais d'inscription) etc. Assistées des nouveaux Conseils d'Administration composés d'hommes politiques (un tiers), d'entrepreneurs (un tiers) et d'académiciens extra-muros, les universités devraient réussir la mission de modernisation ...

En somme, cette autonomie est celle du choix entre les commandes venant de l'extérieur et guidé par le souci suprême de l'efficacité. Sans que la logique même de la commande soit mise en doute, bien sûr. C'est une autonomie instrumentale par excellence, car l'université toute entière devient avant tout l'instrument pour atteindre les objectifs de la rentabilité et de la croissance économique.

4. Comment légitimer l'autonomie de l'université aujourd'hui ?

Dans le monde où l'expertise a remplacé la *Bildung* et la technologie a avalé la science* l'autonomie comme ensemble des libertés académiques ne passe plus. Les arguments sont peu convaincants.

L'effort pour l'autonomie institutionnelle et une plus grande indépendance de l'État nous mène dans une impasse pleine de contradiction – l'université perd sa spécificité et se laisse traiter comme une entité organisationnelle soumise à la logique de la commande.

Finalement, l'instrumentalité économique dans la société toute entière a atteint le degré qui ne permet pas de défendre l'université comme bien public séparément des autres intérêts publics.

Tout donne à croire que les universités ainsi que les instituts de recherche ont la chance d'être entendus sous condition de former les alliances avec d'autres sujets du service public (en premier lieu avec ceux du domaine de la santé et de la culture). L'espace public inerte et insensible jusqu'à maintenant aux voix des académiciens doit s'ouvrir aux logiques sociales alternatives. Il souffre de la difficulté de comprendre le sens – sens des activités humaines *gratuites et dés-intéressées* tout comme le sens des liens de culture.

Ouvrages cités:

Bauman, Z. (2001): *The Individualized Society*. Cambridge: Polity. ISBN 0-7456-2506-1

Boulton, G., Lucas, C. (2008): *What are universities for ?* LERU, September 2008 (<http://www.leru.org>)

Liessmann, K. (2006): *Theorie der Unbildung: die Irrtümer der Wissensgesellschaft*. Wien: Zsolnay Verlag (Théorie de l'inculture/de la barbarie: les erreurs de la société de la connaissance).

□ La Réforme tchèque de la recherche sous la houlette du *Conseil du gouvernement pour la science, la recherche et le développement* fait disparaître la notion de la „science“, introuvable dans le texte de la nouvelle Loi 130 approuvée en juin 2009 qui parle de „la recherche, du développement et de l'innovation“; le Conseil a, lui aussi, changé de nom: désormais, c'est le *Conseil pour la recherche, développement et innovation*.

